



**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Service du recrutement
Bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours**

**Arrêté BCERSC n° 26 000 023
du 19 MAI 2026**

modifiant les arrêtés BCERSC n°25.000116 du 29 décembre 2025 et n°25000117 du 31 décembre 2025 portant composition du jury des concours externe et interne pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de la préfecture de Police au titre de l'année 2026

Le préfet de Police,

Vu l'arrêté préfectoral BCERSC n°25000116 du 29 décembre 2025 portant composition du jury des concours externe et interne, pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de la préfecture de Police, organisés au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral BCERSC n°25000117 du 31 décembre 2025 modifiant l'arrêté préfectoral BCERSC n°25000116 du 29 décembre 2025 portant composition du jury des concours externe et interne, pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de la préfecture de Police, organisés au titre de l'année 2026 ;

A R R Ê T E

Article 1

L'article 1 de l'arrêté préfectoral BCERSC n°25.000116 du 29 décembre 2025 est modifié comme suit :

Est nommé en qualité de membre du jury, M. Willy BONHOMME, attaché principal d'administration de l'État, adjoint au chef de division de la qualité et de la maîtrise des risques, État-Major, Académie de Police, direction générale de la Police nationale du ministère de l'Intérieur, en remplacement de Mme Christelle CHERUBIN, empêchée.

Article 2

La préfète, secrétaire générale pour l'administration, et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au portail des publications administratives de la Ville de Paris et sur les sites internet et intranet de la préfecture de Police.

Pour le préfet de Police et par délégation,


Olivier COMPAIN

Adjoint au sous-directeur des personnels